

Cher.e.s parents d'élèves du Lycée Périer,

l'ensemble des professeurs a été destinataire le 4 juin d'un courrier des représentants de la PEEP, dans lequel ces derniers dressent un bilan de la continuité pédagogique mise en place au cours du troisième trimestre dans notre établissement (courrier que vous trouverez en pièce jointe de ce message). Ce courrier nous a été adressé au nom des parents d'élèves du Lycée Périer et s'appuie sur un sondage auquel une partie des parents d'élèves auraient répondu avant le conseil de classe du troisième trimestre. Aucun moyen ne nous a toutefois malheureusement été donné pour que nous puissions évaluer la représentativité de ce sondage.

Alors que, professeurs, élèves, parents, nous sortons toutes et tous d'une période particulièrement difficile et éprouvante, nous avons été pour le moins surpris par la virulence des propos contenus dans ce courrier à notre encontre. Certains professeurs sont ainsi qualifiés de "*démisionnaires*", d'autres auraient "*manqué de bienveillance*", d'autres "*auraient pratiqué des formes de chantage vis-à-vis de leurs élèves*". Le courrier des représentants de la PEEP qui semble appeler au dialogue se mue alors à nos yeux en acte d'accusation et de mise en cause de notre professionnalisme.

C'est pourquoi, après avoir échangé par écrit et oralement avec nos collègues, nous avons décidé d'écrire à l'ensemble des parents d'élèves du Lycée, pour vous présenter notre bilan de cette période d'enseignement à distance, dans l'espoir que nous puissions partager une vision commune de la manière dont cette période a été traversée par notre communauté éducative.

Le défi de la continuité pédagogique

La continuité pédagogique initiée le 16 mars a été marquée par une série de difficultés auxquelles nous avons toutes et tous été confrontés, professeurs comme élèves.

En premier lieu, la soudaineté avec laquelle la fermeture des établissements scolaires a été annoncée ne nous a pas permis de nous préparer à la mise en place de l'enseignement à distance avec nos élèves. Les efforts de formation afin de prendre correctement en main les outils numériques nécessaires pour assurer l'enseignement à distance ont été immédiats et réguliers, bien qu'ils n'aient pu se faire qu'à distance. La classe virtuelle a constitué un des outils possibles pour enseigner à distance. Certains de nos collègues ont fait le choix de s'en saisir, mais les failles de sécurité empêchant un contrôle et une identification satisfaisantes des participants ont malheureusement été un frein à son utilisation. Professeurs, et, pour ceux qui n'avaient pas été dotés de tablettes numériques, élèves et étudiants, nous avons dû travailler comme beaucoup avec notre propre matériel informatique et notre propre connexion internet, et en les partageant souvent avec d'autres membres de notre famille. Les espaces numériques de travail habituels ont connu d'importants dysfonctionnements. Cela nous a conduit, grâce à la réactivité et à l'implication constante et remarquable de notre professeur référent numérique, à mettre en place des outils de communication alternatifs (parmi lesquels les comptes « gsuite », créés en un temps record pour tous les élèves) qui nous ont permis de commencer sans attendre l'enseignement à distance pour limiter le risque de décrochage.

Au delà des aspects techniques, nous avons dû composer avec le manque de directives claires, et parfois les injonctions contradictoires, de la part de la hiérarchie du ministère de l'Éducation quant au rythme et à la nature du travail à donner à nos élèves (fallait-il continuer le programme ou réviser les acquis? Fallait-il évaluer et noter ou non? A quel rythme fallait-il demander aux élèves de rendre des travaux?...). A cette difficulté s'est ajouté le fait que le confinement a été prolongé de semaines en semaines, ces prolongements s'accompagnant souvent d'un changement de cap de la part du ministère de l'éducation, qui nous amenait à revoir constamment notre programmation et nos stratégies d'apprentissage.

Malgré toutes ces difficultés, la continuité pédagogique a été maintenue, le lien avec les élèves a été constamment préservé, un suivi constant a été proposé pour résoudre les problèmes techniques rencontrés par les un.e.s et les autres. Les professeurs se sont montrés réactifs, ont fait preuve d'adaptabilité et d'inventivité, à la fois pour se saisir d'outils numériques et pour renouveler leurs pratiques d'enseignement (un cours, un exercice, un devoir pensés pour être fait en présentiel ne pouvant être transposés tel quel à distance). Certes, cela s'est fait au prix d'une certaine diversité dans les outils techniques et les pratiques pédagogiques mobilisées par les enseignants, diversité qui a pu déstabiliser parfois certains élèves. La somme de travail demandé aux élèves a pu paraître excessive à certains par moments, insuffisante pour d'autres, la perfection étant dans ce domaine

malheureusement difficile à atteindre. Nous avons malgré tout cherché à fixer des principes de régulation dans le travail à donner aux élèves par des concertations entre professeurs dès le début de la période.

Enfin, durant toute cette période d'enseignement à distance, les professeurs sont restés constamment disponibles via leurs adresses professionnelles (mais également via Pronote ou Atrium) et ont échangé aussi souvent que nécessaire avec les élèves et les parents d'élèves qui les ont sollicités. Cela rend d'autant plus surprenant la démarche des représentants de la PEEP, qui auraient pu avoir tout le loisir de prendre contact avec les professeurs et leurs élus bien avant la fin du troisième trimestre, s'ils jugeaient qu'un échange était nécessaire pour améliorer le dispositif d'enseignement à distance mis en place dans notre lycée.

Le Lycée Périer

Alors que le courrier adressé par les représentants parents de la PEEP était annoncé comme ayant pour objectif de faire un bilan de l'enseignement à distance, il dépasse largement son objectif initial en abordant longuement le sujet des pratiques de notation au Lycée Périer au cours des dernières années. Ce sujet est présenté comme un motif de vif mécontentement des parents d'élèves, et une cause de la "*perte de vitesse*" que subirait notre lycée.

Nous sommes tout d'abord particulièrement surpris que des conclusions aussi définitives aient été tirées à l'issue d'une période aussi particulière que celle que nous venons de traverser. La fermeture soudaine et durable des établissements scolaires a de façon tout à fait compréhensible engendré de multiples inquiétudes au sujet des notes mises cette année, que ce soient pour les élèves de seconde inquiets pour leur passage dans la classe supérieure, pour les élèves de première qui expérimentent cette année le contrôle continu, pour les élèves de Terminale dont les épreuves finales ont été remplacées par la prise en compte du contrôle continu, ou pour les étudiants de BTS. Le confinement a également perturbé le bon fonctionnement de la plate-forme Parcoursup, l'annulation d'un grand nombre de concours ayant augmenté le nombre d'élèves présents sur la plate-forme par rapport aux années antérieures, rendant encore moins lisible le système des listes d'attente, et créant des angoisses là encore bien légitimes chez les élèves et leurs parents. Ces inquiétudes et ces incertitudes, nous les avons très largement partagées avec nos élèves. Un tel contexte était-il dès lors opportun pour tirer des conclusions aussi radicales sur les pratiques de notation passées et à venir dans notre lycée?

Cela étant dit, il est question dans ce courrier des représentants PEEP de pratiques de notation "*trop sévères*" par rapport aux autres établissements, qui entraîneraient un "*décalage entre les notes mises pendant l'année et les notes obtenues au baccalauréat*", qui "*pénaliseraient les élèves du Lycée*" et causeraient une fuite des élèves vers d'autres lycées. Le fait qu'il puisse exister un décalage entre les notes mises pendant l'année et les notes mises à l'examen est aisément compréhensible, les évaluations pendant l'année ayant une nature formative. Elles constituent un entraînement qui prépare à l'examen final, et n'ont pas à en être le fidèle reflet. Par ailleurs, nous n'avons pas le sentiment qu'il existerait dans notre lycée un décalage entre les notes mises pendant l'année et celles obtenues au baccalauréat qui le distinguerait des autres lycées et qui pénaliserait d'une quelconque manière nos élèves dans leur accès à l'enseignement supérieur. Nous ne disposons pas non plus de faits qui iraient dans ce sens, ce d'autant plus que le paramétrage de Parcoursup est conçu pour prendre en compte les écarts dans les pratiques de notation entre établissements. Plus généralement, il nous paraît important de rappeler que les pratiques de notation sont du ressort des professeurs. Chaque professeur conçoit ses pratiques de notation en cohérence avec son enseignement, dans le cadre de sa liberté pédagogique, dans le respect des programmes et des consignes données par les corps d'inspection, et cela avec toute la bienveillance et toute l'exigence nécessaires. Nous sommes toutefois toujours disponibles pour présenter aux parents la nature de nos pratiques et de nos critères d'évaluation et de notation, comme nous le faisons chaque année avec nos élèves.

Nous espérons que ce courrier vous aura permis de répondre à certaines de vos interrogations sur la période de leur scolarité que vos enfants viennent de traverser. Nous vous assurons de notre engagement plein et entier pour la réussite de nos élèves, la qualité de vie au sein de notre communauté éducative et le respect des principes du service public d'éducation.

Bien cordialement,

Les élu.e.s professeurs